

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2304

19 septembre 2013

### SOMMAIRE

|                                                 |               |                                                   |               |
|-------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------------|---------------|
| <b>AAA Immobilier S.à r.l. ....</b>             | <b>110592</b> | <b>European Finance &amp; Management S.A. ...</b> | <b>110575</b> |
| <b>Adonia Investissements Immobiliers S.A.</b>  |               | <b>Exopack Group S.A. ....</b>                    | <b>110565</b> |
| .....                                           | <b>110591</b> | <b>Figest S.A. ....</b>                           | <b>110575</b> |
| <b>Adurion Real Estate Lux SA ....</b>          | <b>110591</b> | <b>Flirty Fitness, S.à r.l. ....</b>              | <b>110588</b> |
| <b>Aerium Aigle S.à r.l. ....</b>               | <b>110592</b> | <b>Flirty Fitness, S.à r.l. ....</b>              | <b>110588</b> |
| <b>Afin (Holding) S.A. ....</b>                 | <b>110592</b> | <b>F.M.C. (Flash Media Communications) S.A.</b>   |               |
| <b>Africell S.A. ....</b>                       | <b>110592</b> | .....                                             | <b>110586</b> |
| <b>Autonomy Real Estate Spain ....</b>          | <b>110592</b> | <b>Fondations Capital I S.C.A., SICAR ....</b>    | <b>110548</b> |
| <b>Avery Dennison Luxembourg ....</b>           | <b>110587</b> | <b>Fun Play ....</b>                              | <b>110589</b> |
| <b>East Comedy Investments S.A. ....</b>        | <b>110587</b> | <b>Future Group Holdings S.A., SPF ....</b>       | <b>110590</b> |
| <b>Easy Finance Investment S.A. ....</b>        | <b>110564</b> | <b>Gaïa Luxembourg ....</b>                       | <b>110589</b> |
| <b>Easy Finance Investment S.A. ....</b>        | <b>110563</b> | <b>Geminus Bis S.A. ....</b>                      | <b>110589</b> |
| <b>Edisys S.A. ....</b>                         | <b>110575</b> | <b>Générale Continentale Investissements</b>      |               |
| <b>Elivera S.A. ....</b>                        | <b>110547</b> | <b>Participations Luxembourg S.à r.l. ....</b>    | <b>110588</b> |
| <b>ELMI S.à r.l. ....</b>                       | <b>110563</b> | <b>Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF ..</b>  | <b>110576</b> |
| <b>Else 1 S.à r.l. ....</b>                     | <b>110563</b> | <b>Gianfar S.à r.l. ....</b>                      | <b>110589</b> |
| <b>Else 2 S.à r.l. ....</b>                     | <b>110586</b> | <b>G.i. S.P. Invest S.A. ....</b>                 | <b>110589</b> |
| <b>Embafin S.A. ....</b>                        | <b>110564</b> | <b>Givenshire Equities ....</b>                   | <b>110590</b> |
| <b>Embafin S.A. ....</b>                        | <b>110575</b> | <b>Global Solar Fund Engineering Luxem-</b>       |               |
| <b>EMEA Finance S.à r.l. ....</b>               | <b>110562</b> | <b>bourg ....</b>                                 | <b>110590</b> |
| <b>Enlight S.A. ....</b>                        | <b>110547</b> | <b>Good Flight Sàrl ....</b>                      | <b>110591</b> |
| <b>EOIV Management Company S.A. ....</b>        | <b>110547</b> | <b>Grace Luxembourg S.à r.l. ....</b>             | <b>110590</b> |
| <b>ESCO Spf S.A. ....</b>                       | <b>110562</b> | <b>Meridian Holding S.à r.l. ....</b>             | <b>110546</b> |
| <b>ESI Group S.A. ....</b>                      | <b>110552</b> | <b>Meridian Holding S.à r.l. ....</b>             | <b>110546</b> |
| <b>Espace Carré d'Or S.A. ....</b>              | <b>110565</b> | <b>Meritor Luxembourg S.à r.l. ....</b>           | <b>110587</b> |
| <b>Espirito Santo International S.A. ....</b>   | <b>110548</b> | <b>Midas Funding S.à r.l. ....</b>                | <b>110546</b> |
| <b>Esstex S.A. ....</b>                         | <b>110546</b> | <b>Midas Holdco III S.à r.l. ....</b>             | <b>110592</b> |
| <b>Eureka Management S.à r.l. ....</b>          | <b>110551</b> | <b>Mondi ....</b>                                 | <b>110561</b> |
| <b>Euro-Build Trans S.à r.l. ....</b>           | <b>110586</b> | <b>Mondi International ....</b>                   | <b>110562</b> |
| <b>Euronordic Financial Investment S.A. ...</b> | <b>110576</b> | <b>Mondi Packaging ....</b>                       | <b>110561</b> |
| <b>European Aerial Systems S.à r.l. ....</b>    | <b>110565</b> | <b>Multilateral Trade SPF S.A. ....</b>           | <b>110588</b> |
| <b>European Consent AG ....</b>                 | <b>110547</b> | <b>Niramore International S.A. ....</b>           | <b>110588</b> |

**Meridian Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107126/9.

(130129436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Meridian Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 77.794.692,60.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.555.

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 26 juillet 2013 que:

- Madame Valérie EMOND démissionne de son poste de gérant de classe A de la Société avec effet au 26 juillet 2013;
- Est nommé gérant de classe A avec effet au 26 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée:

\* Monsieur Geoffrey LIMPACH, né le 11 avril 1983 à Arlon (Belgique), et ayant son adresse professionnelle au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107127/15.

(130129442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Midas Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 170.816.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107129/9.

(130130355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Esttex S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 139.461.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 10 juillet 2013*

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en relation avec les comptes clos au 31 décembre 2013:

- Monsieur Serge RESSEGAIRE, demeurant 20, rue Abel Ferry, F-88000 Epinal, administrateur, administrateur-délégué et président,

- Monsieur Paul-Henri GRANGE, demeurant Chambaud, F-43620 Saint Romain Lachalm, administrateur,

- Madame Aurélie GAXATTE, demeurant 61, rue des Mèlèzes, F-88390 Les Forges, administrateur.

2. L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la Société, AAKAPA ADVISORY BUSINESS SERVICES en abrégé, A.A.B.S. S.à r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B97.326 et ayant son siège social au 40, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en relation avec les comptes clos au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013113938/21.

(130138813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

**European Consent AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 97.062.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société EUROPEAN CONSENT AG, société anonyme: Monsieur Bartosz SZLAPKA, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Yves BIEWER.

Luxembourg, le 07 août 2013.

*Pour: EUROPEAN CONSENT AG*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013113942/18.

(130138787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Enlight S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 112.987.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société ENLIGHT S.A., société anonyme: Monsieur Bartosz SZLAPKA, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Yves BIEWER.

Luxembourg, le 07 août 2013.

*Pour: ENLIGHT S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013113932/18.

(130138786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Elivera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 146.073.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 7 août 2013*

Aux termes d'une délibération en date du 7 août 2013, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur à compter du 7 août 2013:

- Monsieur Barry Black, né le 29 décembre 1966 à Dublin (Irlande), résidant professionnellement au 19, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

en remplacement de Catherine Peuteman, administrateur démissionnaire.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire qui procédera à son élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

ELIVERA S.A.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013114646/18.

(130139624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Espirito Santo International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 13.091.

—  
**RECTIFICATIF**

Les mentions ci-dessous et en annexe remplacent celles déposées le 22.07.2013 au Registre de Commerce et des Sociétés sous la référence L130124091.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013114657/14.

(130139895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Fondations Capital I S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.317.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of July.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette,

acting in her capacity as a special proxy-holder of the General Partner of the partnership limited by shares existing under the form of a SICAR "FONDATIONS Capital I S.C.A., SICAR", registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 129.317, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on June 15, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1685, dated August 9, 2007,

which bylaws have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 26<sup>th</sup>, 2013, published in the Mémorial C number 1525 of June 27<sup>th</sup>, 2013.

by virtue of the authority conferred by decision of the General Partner's Board of Directors, taken at its meeting of June 11<sup>th</sup>, 2013

Extracts of the minutes of the said meeting, signed "ne varietur" by the appearing person and the attesting notary, shall remain attached to the present deed, with which they shall be filed with the registration authorities.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the notary to record his declarations and statements, which follow:

I. - That the subscribed share capital of the prenamed company "FONDATIONS Capital I S.C.A., SICAR", amounts to at two hundred sixty million two hundred eighty thousand two hundred twenty euro (EUR 260,280,220.-) represented by:

- ten (10) fully paid General Partner's Shares with a par value of ten Euro (EUR 10),
- two million three hundred twenty-two thousand eight hundred fifty-eight (2,322,858) fully paid A Ordinary Shares,
- eighteen million one hundred eighteen thousand two hundred ninety-nine (18,118,299) fully paid B Ordinary Shares
- five million three hundred eighty-nine thousand thirty-four (5,389,034) fully paid B2 Ordinary Shares
- one hundred ninety-seven thousand eight hundred twenty-one (197,821) fully paid C Ordinary Shares.

II. - That on terms of article 5.1 and following, of the articles of association, the authorized capital has been fixed at two billion Euro (EUR 2,000,000,000.-) and the general partner has been authorized until August 29<sup>th</sup>, 2014, to increase the capital of the Company, without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe, article 5 of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III. - That the General Partner's Board of Directors, in its meeting of June 11<sup>th</sup>, 2013 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article 5 of the articles of incorporation, has realized a global increase of capital in the amount of nine hundred thirty-three thousand one hundred ninety euro (EUR 933,190.-) so as to raise the subscribed capital of the SICAR from its present amount of two hundred sixty million two hundred eighty thousand two hundred twenty euro (EUR 260,280,220.-), to two hundred sixty-one million two hundred thirteen thousand four hundred

ten euro (EUR 261,213,410.-), being a total contribution of of nine hundred thirty-three thousand one hundred ninety euro (EUR 933,190.-) by the creation and issue of:

- eight thousand three hundred ninety-two (8,392) class A ordinary shares (the "Class A ordinary shares")
- sixty-five thousand four hundred fifty-seven (65,457) class B ordinary shares (the "Class B ordinary shares")
- nineteen thousand four hundred seventy (19,470) class B2 ordinary shares (the "Class B2 ordinary shares")

The ninety-three thousand three hundred nineteen (93,319) new shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash as follows:

| Investors                                 | Class<br>of shares | Number<br>of share | Share<br>premium<br>Class C | Payment |
|-------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------|---------|
| FJI VIII LLC . . . . .                    | A                  | 8,392              |                             | 83,920  |
| Société Générale Bank and Trust . . . . . | B                  | 21,819             |                             | 218,190 |
| ACM Vie S.A. . . . .                      | B                  | 6,210              |                             | 62,100  |
| ACM Vie Mut . . . . .                     | B                  | 1,678              |                             | 16,780  |
| ACM IARD . . . . .                        | B                  | 504                |                             | 5,040   |
| Valimar 3 . . . . .                       | B                  | 13,427             |                             | 134,270 |
| Bayerische Landesbank . . . . .           | B                  | 21,819             |                             | 218,190 |
| Hôtel et Finance . . . . .                | B2                 | 4,532              |                             | 45,320  |
| Newbury Partners . . . . .                | B2                 | 3,357              |                             | 33,570  |
| Sculptor Investment . . . . .             | B2                 | 11,581             |                             | 115,810 |

IV. - The ninety-three thousand three hundred nineteen (93,319) new shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, as was certified to the attesting notary by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

V. - That following the realization of this authorized increase of the share capital, article 5.2, 5.2.1 and 5.2.2, of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

" 5.2. In accordance with the SICAR Law, the issued capital of the SICAR is set at two hundred sixty-one million two hundred thirteen thousand four hundred ten euro (EUR 261,213,410.-) represented by:

5.2.1. ten (10) fully paid General Partner's Shares with a par value of ten Euro (EUR 10) held by Fondations Capital Management S.A. acting as associé commandité (general partner) which shall be solely responsible for the management of the SICAR; and

5.2.2. two million three hundred thirty-one thousand two hundred fifty (2,331,250) fully paid A Ordinary Shares, eighteen million one hundred eighty-three thousand seven hundred fifty-six (18,183,756) fully paid B Ordinary Shares and five million four hundred eight thousand five hundred four (5,408,504) fully paid B2 Ordinary Shares (the B and B2 Ordinary Shares will be held by Investors vested with co-investment rights as set forth in article 28) and one hundred ninety-seven thousand eight hundred twenty-one (197,821) fully paid C Ordinary Shares (to be held by the General Partner), all with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, held by the "associés commanditaires" (limited partners).

In addition, all class C Ordinary Shares have been issued with a 15% Share Premium, amounting to a total of two hundred ninety-six thousand seven hundred thirty-one euro and fifty cents (EUR 296,731.50)."

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately two thousand three hundred euro (EUR 2,300.-).

#### *Attestation*

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

#### *Prevailing language*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of discrepancy between the French and the English text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, soussigné.

A comparu:

Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, (ci-après le "mandataire"),

agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé commandité de la société en commandite par actions "Fondations Capital I S.C.A., SICAR", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 129.317 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, le 15 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N° 1685 du 9 août 2007,

et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte, reçu en date du 26 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1525 du 27 juin 2013,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration de l'Associé commandité, prise en sa réunion du 11 juin 2013

Un extrait de ce procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. - Que le capital social de la société en commandite par actions "Fondations Capital I S.C.A. SICAR", susnommée, s'élève actuellement à deux cent soixante millions deux cent quatre-vingt mille deux cent vingt euros (EUR 260.280.220,-) représenté par:

- Dix (10) actions entièrement libérées de l'Associé Commandité avec une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-)
- Deux millions trois cent vingt-deux mille huit cent cinquante-huit (2.322.858) Actions de Catégorie A,
- dix-huit millions cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (18.118.299) Actions de Catégorie B,
- cinq millions trois cent quatre-vingt-neuf mille trente-quatre (5.389.034) Actions de Catégorie B2
- cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent vingt-et-un (197.821) Actions de Catégorie C

II. - Qu'aux termes de l'article 5.1 et suivants des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à deux milliards d'euros (EUR 2.000.000.000,-) et l'associé commandité a été autorisé à décider, jusqu'à la date du 29 août 2014, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article 5 des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III. - Que le conseil d'administration de l'associé commandité, en sa réunion du 11 juin 2013 et en vertu des pouvoirs lui conférés aux termes de l'article 5 des statuts, a réalisé une augmentation du capital social totale, dans les limites du capital autorisé, à concurrence de neuf cent trente-trois mille cent quatre-vingt-dix euros (EUR 933.190) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de deux cent soixante millions deux cent quatre-vingt mille deux cent vingt euros (EUR 260.280.220,-), à deux cent soixante-et-un millions deux cent treize mille quatre cent dix euros (EUR 261.213.410,-), soit un apport total de neuf cent trente-trois mille cent quatre-vingt-dix euros (EUR 933.190) par la création et l'émission de:

- huit mille trois cent quatre-vingt-douze (8.392) actions ordinaires de catégorie A (les "Actions Ordinaires de Catégorie A");
- soixante-cinq mille quatre cent cinquante-sept (65.457) actions ordinaires de catégorie B (les "Actions Ordinaires de Catégorie B");
- dix-neuf mille quatre cent soixante-dix (19.470) actions ordinaires de catégorie B2 (les "Actions Ordinaires de Catégorie B2"); et

Les quatre-vingt-treize mille trois cent dix-neuf (93.319) nouvelles actions ont été souscrites et intégralement libérées en numéraire comme suit:

| Investisseurs                             | Classe<br>d'actions | Nombres<br>d'actions<br>souscrites | Prime<br>d'émission<br>actions de<br>classe C | Paiement |
|-------------------------------------------|---------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------|----------|
| FJI VIII LLC . . . . .                    | A                   | 8.392                              |                                               | 83.920   |
| Société Générale Bank and Trust . . . . . | B                   | 21.819                             |                                               | 218.190  |
| ACM Vie S.A. . . . .                      | B                   | 6.210                              |                                               | 62.100   |
| ACM Vie Mut . . . . .                     | B                   | 1.678                              |                                               | 16.780   |
| ACM IARD . . . . .                        | B                   | 504                                |                                               | 5.040    |
| Valimar 3 . . . . .                       | B                   | 13.427                             |                                               | 134.270  |
| Bayerische Landesbank . . . . .           | B                   | 21.819                             |                                               | 218.190  |
| Hôtel et Finance . . . . .                | B2                  | 4.532                              |                                               | 45.320   |
| Newbury Partners . . . . .                | B2                  | 3.357                              |                                               | 33.570   |
| Sculptor Investment . . . . .             | B2                  | 11.581                             |                                               | 115.810  |

IV. - Que les quatre-vingt-treize mille trois cent dix-neuf (93.319) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et entièrement libérées en numéraire, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscriptions et libérations.

V. - Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, l'article 5.2, 5.2.1 et 5.2.2. des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

« **5.2.** Conformément à la Loi SICAR, le capital souscrit de la SICAR est établi à deux cent soixante-et-un millions deux cent treize mille quatre cent dix euros (EUR 261.213.410,-), représenté par:

5.2.1. Dix (10) actions entièrement libérées de l'Associé Commandité avec une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune détenues par Fondations Capital Management S.A., agissant au titre d'Associé Commandité qui sera le seul responsable de la gestion de la SICAR; et

5.2.2. Deux millions trois cent trente et un mille deux cent cinquante (2.331.250) Actions de Catégorie A, dix-huit millions cent quatre-vingt-trois mille sept cent cinquante-six (18.183.756) Actions de Catégorie B, cinq millions quatre cent huit mille cinq cent quatre (5.408.504) Actions de Catégorie B2 (les Actions B et B2 sont détenues par les investisseurs ayant des droits de co-investissement, conformément à l'article 28) et cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent vingt-et-un (197.821) Actions de Catégorie C (détenues par l'Associé Commandité), toutes ayant une valeur nominale de dix Euros chacune (EUR 10,-) et détenues par les Associés Commanditaires ("limited partners").

En outre, toutes les Actions Ordinaires C ont été émises avec une prime d'émission de 15%, pour un montant total de deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent trente-et-un euros et cinquante cents (EUR 296.731,50).»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à environ la somme de deux mille trois cents euros (EUR 2.300,-).

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Version prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 août 2013. Relation: EAC/2013/10327. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013114679/189.

(130139078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

#### **Eureka Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.944.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013114658/13.

(130139737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.



**ESI Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.346.

---

**STATUTS**

L'an deux mil treize, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU**

Monsieur Yoav BEN ELI, né le 17/11/1970 à Tel Aviv (Israël), directeur de sociétés, demeurant 18 Shimon Lavy St, Herzelia 46413 Israel

ici représenté par Madame Rachel UHL, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il déclare constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «ESI GROUP S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

**Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

**Art. 4. Objet Social.**

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.



4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

#### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,- ) représenté par cinquante mille (50.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

#### **Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois d'avril à 10 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.**

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

**Art. 9. Administration de la Société.**

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a (ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant (s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.**

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 13. Signatures autorisées.**

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou

l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

#### **Art. 14. Conflit d'intérêts.**

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

#### **Art. 15. Commissaire(s).**

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

#### **Art. 17. Affectation des Bénéfices.**

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieux et places choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 18. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2013. La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

#### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les cinquante mille (50.000) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration - Estimation des frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de deux mille euros..

*Résolutions de l'associé unique*

L'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social sousscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

(i) Monsieur Yoav Ben Eli, né le 17/11/1970 à Tel Aviv, demeurant 18 Shimon Lavy St, Herzelia 46413 Israel

(ii) Monsieur Pierre-Siffrein Guillet, né le 10/08/1977 à Carpentras, demeurant professionnellement 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

(iii) Monsieur Jean-Hugues Doubet, né le 07/05/1974 à Strasbourg, demeurant professionnellement 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

(iv) Madame Nadia Uwimana, née le 15/08/1980 à Kigali, demeurant professionnellement 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

3. Les mandats des administrateurs sont répartis comme suit

*CATEGORIE A*

- Monsieur Yoav Ben Eli

*CATEGORIE B*

- Monsieur Pierre-Siffrein Guillet

- Monsieur Jean-Hugues Doubet

- Madame Nadia Uwimana

Dès lors la société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B

4. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

5. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2018; et

6. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des du mandataire de la comparante, le présent acte est établi en français, suivi d'une version anglaise. A la requête de ce même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version française prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and thirteen on the twenty-ninth of July.

Before the undersigned, Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared

Mr Yoav BEN ELI, born on 17/11/1970 in Tel Aviv (Israel), Companies' Manager, residing 18 Shimon Lavy St, Herzelia 46413 Israel

hereby represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed ne varietur by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form and Name.**

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "ESI GROUP S.A.".

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

**Art. 4. Corporate objects.**

4.1 The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.4 The Company may further grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital is set at fifty thousand euro (EUR 50.000) consisting of fifty thousand (50.000) ordinary shares with a par value of one euro (EUR 1,-) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

#### **Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.**

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Tuesday of the month of April at 10:00. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

#### **Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.**

8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### **Art. 9. Management.**

9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

#### **Art. 10. Meetings of the Board.**

10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the



meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

**Art. 11. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

**Art. 12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may appoint one delegate to the day to day management of the Company, who need not to be neither a shareholder neither a Directors, who will have the full power to act in the name of the Company concerning the day to day management.

12.2 The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 13. Binding signatures.**

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

**Art. 14. Conflict of interests.**

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

**Art. 15. Statutory Auditor(s).**

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.



**Art. 16. Accounting year.**

The accounting year of the Company shall begin on the 1<sup>st</sup> of January of each year and shall terminate on the 31<sup>st</sup> of December of the same year.

**Art. 17. Allocation of profits.**

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

**Art. 18. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**Art. 19. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

**Art. 20. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

*Transitory provisions*

The first business year begins on this day and ends on the 31<sup>st</sup> of December 2013.

The first annual General Meeting will be held in 2014.

*Subscription*

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the fifty thousand (50.000) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of fifty thousand euro (EUR 50.000,-) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

*Statement - Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at two thousand euros.

*Resolutions of the sole shareholder*

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 4 (four) and the number of auditors at 1 (one);

2. the following persons are appointed as directors:

(i) Mr Yoav Ben Eli, born on 17/11/1970 in Tel Aviv, residing 18 Shimon Lavy St, Herzelia 46413 Israel

(ii) Mr Pierre-Siffrein Guillet, born on 10/08/1977 in Carpentras, residing professionally 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

(iii) Mr Jean-Hugues Doubet, born on 07/05/1974 in Strasbourg, residing professionally 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

(iv) Mrs Nadia Uwimana, born on 15/08/1980 in Kigali, residing professionally 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

7. The directors' mandates are distributed as follows:

**CATEGORY A**

- Mr Yoav Ben Eli

**CATEGORY B**

- Mr Pierre-Siffrein Guillet
- Mr Jean-Hugues Doubet
- Mrs Nadia Uwimana

Therefore, the company is validly bound by the joint signature of one category A director and one category B director

3. that FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;

4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2018; and

5. that the address of the registered office of the Company is at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of proxy-holder of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. At the request of the same appearing proxy-holder and in case of divergences between the English and the French versions, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35756. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114656/523.

(130139307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Mondi Packaging, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 408.256.750,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 109.760.

I. Par résolutions signées en date du 11 juillet 2013, l'associé unique a pris la décision de révoquer David Edwin Fisher, avec adresse au 39, Rue des Gênets, L-8131 Bridel, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

II. Par résolutions signées en date du 12 juillet 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Franz Hiesinger, avec adresse au 2/11, Passauer Platz, 1010 Vienne, Autriche, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

2. Acceptation de la démission de Peter Joseph Oswald, avec adresse au 109, Cobenzlgasse, 1190 Vienna, Austria, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013114100/17.

(130138718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

**Mondi, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 612.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 98.996.

I. Par résolutions signées en date du 11 juillet 2013, l'associé unique a pris la décision de révoquer David Edwin Fisher, avec adresse au 39, Rue des Gênets, L-8131 Bridel, de son mandat de Gérant, avec effet immédiat.

II. Par résolutions signées en date du 16 juillet 2013, l'associé unique a pris la décision d'accepter la nomination de Franck Doineau, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant, avec effet au 16 juillet 2013 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

110562

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013114098/16.

(130138698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Mondi International, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 58.464.

---

I. Par résolutions signées en date du 11 juillet 2013, l'associé unique a pris la décision de révoquer David Edwin Fisher, avec adresse au 39, Rue des Gênets, L-8131 Bridel, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

II. Par résolutions signées en date du 12 juillet 2013, l'associé unique a pris la décision d'accepter la nomination de Franck Doineau, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013114099/16.

(130138700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**ESCO Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 37.091.

---

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 juillet 2013*

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Eric Tazzieri, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Le Conseil d'administration coopte en remplacement Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013113146/22.

(130137486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**EMEA Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 157.064.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par les résolutions du 15 juillet 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement accomplie et clôturée,
- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq (5) ans au siège social de son associé unique,
- que les fonds restants dans la Société seront utilisés pour régler les factures et impôts en suspens et que le solde bancaire créditeur éventuel ultérieur sera versé à l'associé unique de la Société,

- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements. Pour extrait conforme.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2013.

Pour extrait conforme  
ATOZ SA  
Aerogolf Center - Bloc B  
1, Heienhaff  
L-1736 Sennigerberg  
Signature

Référence de publication: 2013113138/24.

(130137920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**ELMI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1268 Luxembourg, 17, rue Jean-Pierre Biermann.  
R.C.S. Luxembourg B 159.368.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

*Pour la Société*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2013113135/14.

(130137521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Elsé 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 129.586.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé du 23 juillet 2013*

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Francis Genesi en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013;
- De nommer Francisco Tobias Marin, né le 18 avril 1973 à Buenos Aires, Argentine, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, 3<sup>e</sup> étage, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Jan Willem Overheul  
Manager

Référence de publication: 2013113121/16.

(130137765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Easy Finance Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 151.552.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EASY FINANCE INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2013113129/10.

(130137834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Easy Finance Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 151.552.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale tenue en date du 3 juin 2013:*

«L'assemblée prend acte de la démission de M. Giovanni VITTORE de la fonction d'administrateur unique de la société.

L'Assemblée décide de nommer un conseil d'administration composé comme suit:

- Monsieur Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Roland DE CILLIA, expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, à la fonction d'administrateur;
- Monsieur Frédéric NOEL, avocat, demeurant professionnellement au 1 Avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, à la fonction d'administrateur.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EASY FINANCE INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2013113130/19.

(130137843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Embafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 46.238.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 1<sup>er</sup> août 2013 que:

(i) Les personnes suivantes ont été réélus, et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017:

- Monsieur Giorgio GAGLIARDINI, en tant qu'administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Olivier LIEGEOIS, en tant qu'administrateur;
- Madame Sandrine BISARO, en tant qu'administrateur;
- Monsieur Luc GERONDAL, en tant qu'administrateur.
- BF CONSULTING S.à r.l., en tant que commissaire, ayant son siège social au 16 route de Larochette, 9391 Reisdorf, Luxembourg.

(ii) Le mandat d'administrateur de Monsieur Paolo Mondia n'est pas renouvelé et sa démission en tant qu'administrateur-délégué est acceptée avec effet au 21 mai 2013.

(iii) D'autre part, Monsieur Roberto Cavadini, né le 6 avril 1974 à Mendrisio (Suisse) et résidant professionnellement Via Carlo Frasca 3, 6901 Lugano (Suisse) est nommé administrateur avec effet au 22 mai 2013, et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013113137/25.

(130137963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**EOIV Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 97.346.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 19 juillet 2013:*

Nomination de Mr Marc Faber, né le 02 juillet 1958 à Luxembourg (Luxembourg) demeurant au 18, rue Batty Weber, L-8063 Bertrange, (Luxembourg) en tant que membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2016.

Le conseil d'administration de la Société se compose désormais de Mr Francis Gabriel Smedley, Mr German Fernandez-Montenegro Klindworth, Mr Jean-Louis Camuzat et Mr Marc Faber.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EOIV Management Company S.A.

Référence de publication: 2013113142/16.

(130137890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Espace Carré d'Or S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 136.872.

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société tenue à Luxembourg en date du 16 mai 2013 que:

- Archon S.à r.l., une société à responsabilité limitée immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124198 ayant son siège social au 19 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ayant désigné comme représentant permanent Monsieur Stéphane Broussaud, résidant professionnellement au 19 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été renouvelé dans sa fonction d'administrateur de catégorie A de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

- Monsieur Thierry Behiels, né le 11 décembre 1959 à Gand, Belgique, demeurant au 87/A, rue Colonel Montegnien, 1332 Rixensart, Belgique, a été renouvelé dans sa fonction d'administrateur de catégorie B de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

- Monsieur Hervé Bodin, né le 4 novembre 1970 à Champigny-sur-Marne, France, résidant au 69, rue des Sevrès, 92100 Boulogne-Billancourt, France, a été renouvelé dans sa fonction d'administrateur de catégorie B de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

- Madame Sandrine Péciaux, née le 5 juin 1969 à Nivelles, Belgique, résidant au 178, rue de la Justice, 6200 Châtelet, Belgique a été renouvelée dans sa fonction de commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 août 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013113124/26.

(130137531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**European Aerial Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 414.222,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.299.

Le siège social de l'associé INNOVA/5 L.P. a changé et se trouve à présent au 11-15, Seaton Place, St. Helier, JE4 0QH, Jersey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013113126/12.

(130137019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Exopack Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.226.

**STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the fourth day of July

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions), established and existing under Luxembourg laws, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 167051,



here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 30, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a joint-stock company with the following articles of incorporation:

### **Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office**

**Art. 1.** There exists a joint stock company under the name of "Exopack Group S.A." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, derivatives, hedging agreements and similar transactions. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

### **Title II. Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed share capital of the Company is set at thirty one thousand Euro (EUR 31.000,00) represented by thirty one thousand (31.000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, all of which are fully paid up.

The shares shall be in registered form only.

The shares are freely transferable.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

### **Title III. General meeting of Shareholders**

**Art. 6.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a Sole Shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the second Wednesday of the month of May of each year at 11.00 a.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 8.** Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 9.** The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

**Art. 10.** Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

**Art. 11.** Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

**Art. 12.** The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

**Art. 13.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand-Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

#### **Title IV. Management**

**Art. 14.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) directors, divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Directors" and "Category B Directors", either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the board of directors.

**Art. 15.** The board of directors will elect from among its members a pro tempore chairman.

The board of directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they

have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

A director of any category may be represented by another director of any category, and a director of any category may represent several directors of any category.

The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions taken by the board of director shall require a simple majority of the directors, including at least the favourable vote of one Category A Director and one Category B Director.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings. Such resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the directors.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the directors, (ii) all the directors taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 16.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant legal requirements.

**Art. 17.** The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Category A Director and one Category B Director and by the signature of any person(s) to whom special powers for determined matters have been delegated by the board of directors.

**Art. 18.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 19.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title V. Audit**

**Art. 20.** The Company is supervised by one or several statutory or independent auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

#### **Title VI. Accounting Year, Allocation of profits**

**Art. 21.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

**Art. 22.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the Sole Shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

#### **Title VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 23.** The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. General provision**

**Art. 24.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on thirty-first of December 2013.

### *Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, the thirty-one thousand (31.000) shares and an amount of three hundred eighty-nine million two hundred thirty-two thousand seven hundred seventy-three Euro and fifty cents (EUR 389.232.773,50) corresponding to the capital contribution account (account 115 "Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres") have been subscribed by SCPack Holdings Management S.á r.l. & Partners S.C.A., prenamed, and fully paid up in the total amount of three hundred eighty-nine million two hundred sixty-three thousand seven hundred seventy-three Euro and fifty cents (EUR 389.263.773,50), by contribution in kind consisting in the amount of thirty-one thousand (31.000) shares held by SCPack Holdings Management S.á r.l. & Partners S.C.A., prenamed, into Exopack Holdings S.A., a public liability company (société anonyme), established and existing under Luxembourg laws, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 178003, in the total amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) and in the capital contribution account in the amount of three hundred eighty-nine million two hundred thirty-two thousand seven hundred seventy-three Euro and fifty cents (EUR 389.232.773,50) held by SCPack Holdings Management S.á r.l. & Partners S.C.A., prenamed, into Exopack Holdings S.A., prenamed (the Contributed Assets).

It is reminded that by a notary deed executed earlier to the present deed, the contributed company has been converted from a private limited liability company to a public limited liability company to which deed, an independent auditor's report established by FPS Audit S.á r.l., a private limited liability company (société á responsabilité limitée) established and existing under Luxembourg law, having its registered address at 46, boulevard Grande-Duchesse, L-1330 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159674, as réviseur d'entreprises, has been attached which has concluded as follows:

"Based on the verification procedures applied as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net asset value of the Company is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued in return at the time of the conversion of Exopack Holdings S.á r.l. into a "Société Anonyme" (public limited liability company). The Company's corporate capital will amount to EUR 31.000,00 represented by 31.000 shares with a nominal value of EUR 1,00 each, which is the minimum capital of a "Société Anonyme" required by the Law."

### *Evidence of the contribution's existence and Value*

Proof of the existence and value of the Contributed Assets has been given to the undersigned notary by:

- a signed interim accounts dated July 4, 2013 of SCPack Holdings Management S.á r.l. & Partners S.C.A., prenamed;
- a contribution declaration of SCPack Holdings Management S.á r.l. & Partners S.C.A., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Contributed Assets.

### *Effective implementation of the contribution*

SCPack Holdings Management S.á r.l. & Partners S.C.A., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the unrestricted owner of the Contributed Assets, which are freely transferable and are not subject to any kind of preemption right or purchase option by virtue of which a third party could request that the assets to be contributed or part of them be transferred to it;
- the Contributed Assets to be contributed are free of any pledge, guarantee or usufruct;
- the contribution of the Contributed Assets is effective today without qualifications;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Contributed Assets in order to duly carry out and formalize the transfer and contribution and consider them effective anywhere and towards any third party.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at seven thousand euro (EUR 7.000,-).

### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2013:

#### *Category A Directors:*

- Mr. Mike Alger, company director, born on February 7, 1957 in Indiana, United States of America, having his professional address at 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, United States of America;
- Mr. Jack Knott, company director, born on May 31, 1954 in Illinois, United States of America, having his professional address at 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, United States of America.

*Category B Directors:*

- Ms. Isabelle Arker, company director, born on February 11, 1972 in Metz, France, having her professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Noëlla Antoine, company director, born on January 11, 1969 in Saint Pierre, Belgium, having her professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Anita Lyse, company director born on October 4, 1976 in Aselund, Norway, having her professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following entity is appointed as independent auditor for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2013:

- Pricewaterhouse Coopers Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65477.

3. The address of the registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, he signed together with Us, notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quatrième jour du mois de juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., une société en commandite par actions établie et existant en vertu des lois du Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167051, ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Objet, Durée, Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** «Il existe une société anonyme sous la dénomination de «Exopack Group S.A.» (ci-après la Société), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts).

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y compris par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. La Société peut accorder des prêts, y compris le produit des emprunts et / ou

émissions de valeurs mobilières, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut conclure, signer et délivrer et exécuter des swaps, dérivés, contrats de couverture et opérations assimilées. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil d'administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, toutes intégralement libérées.

Les actions sont nominatives seulement.

Les actions sont librement transmissibles.

Chaque action est indivisible à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

## **Titre III. Assemblée des actionnaires**

**Art. 6.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures CET au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

**Art. 8.** Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à l'assemblée.

**Art. 9.** Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

**Art. 10.** Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

**Art. 11.** Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.



Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

**Art. 12.** Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

**Art. 13.** Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

#### Titre IV. Administration

**Art. 14.** La Société est gérée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A" et "Administrateurs de Catégorie B", actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique qui assumerait alors tous les droits, devoirs et obligations du conseil d'administration.

**Art. 15.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président pro-tempore.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Un administrateur de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil d'Administration, et un administrateur de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B; et toute décision du Conseil d'Administration ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) la réunion est retransmise en direct. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 16.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

**Art. 17.** La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B et par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées ont été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 18.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 19.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

### **Titre V. Surveillance**

**Art. 20.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires ou réviseurs d'entreprises agréés nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

### **Titre VI. Année sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 21.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 22.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 23.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII. Disposition générale**

**Art. 24.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.»

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2013.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trente-et-une mille (31.000) actions et un montant de trois cent quatre-vingt-neuf millions deux cent trente-deux mille sept cent soixante-treize Euro and cinquante cents (EUR 389.232.773,50) correspondant au compte d'apport en capitaux propres non rémunéré par des titres ont été souscrites par SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée et intégralement libérées pour un montant total de trois cent quatre-vingt-neuf millions deux cent soixante-trois mille sept cent soixante-treize Euro et cinquante cents (EUR 389.263.773,50), par apport en nature des trente et un mille actions (31.000) actions détenues par SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée, au sein de Exopack Holdings S.A., une société anonyme ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178003, d'un montant total de trente-et-un mille Euro (EUR 31.000,00) et du compte d'apport de capitaux propres non rémunéré par des titres d'un montant de trois cent quatre-vingt-neuf millions deux cent trente-deux mille sept cent soixante-treize Euro and cinquante cents (EUR 389.232.773,50) détenus par SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée, au sein de Exopack Holdings S.A., précitée (les Actifs Apportés).

Il est rappelé que par un acte notarié signé antérieurement au présent acte, la société apportée a été convertie d'une société à responsabilité limitée en société anonyme, qu'à cet acte était annexé un rapport de FPS Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse, L-1330 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159674, agissant en qualité de réviseur d'entreprises et que la conclusion de ce rapport était la suivante:

«Sur la base du travail effectué et décrit ci-dessus, rien n'a été porté à notre attention qui nous amène à croire que la valeur nette comptable de la Société n'est pas au moins égale au nombre et à la valeur nominale des actions émises en échange au moment de la conversion de Exopack Holdings S.à r.l. en une «Société Anonyme». Le capital social de la Société s'élèvera à EUR 31.000,00 représenté par 31.000 actions ayant une valeur nominale de EUR 1,00 chacune, ce qui correspond au capital social minimum pour une «Société Anonyme» requis par la Loi.»

### *Preuve de l'existence et Valeur de l'apport*

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée au notaire soussigné par:

- les comptes intermédiaires signés en date du 4 juillet 2013 de SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée;
- une déclaration d'apport de SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction des Actifs Apportés;

### *Réalisation effective de l'apport*

SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée, par son mandataire, déclare que:

- elle est propriétaire sans restriction des Actifs Apportés, ceux-ci étant librement transmissibles et n'étant pas sujet à aucun droit de préemption ou option d'achat de toute sorte par lesquels un tiers pourrait demander que les Actifs Apportés ou une partie de ceux-ci lui soient transférés;
- les Actifs Apportés sont libres de tout gage, garantie ou usufruit;
- l'apport des Actifs Apportés est réalisé ce jour sans réserves;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les juridictions de situation des Actifs Apportés aux fins d'effectuer le transfert et la contribution et de le rendre effectif partout et envers tous tiers.

### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

### *Décisions de l'actionnaire unique*

L'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013:

#### *Administrateurs de Catégorie A:*

- M. Mike Alger, administrateur de société, né le 7 février 1957 en Indiana, ayant son adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, États-Unis d'Amérique;
- M. Jack Knott, administrateur de société, né le 31 mai 1954 en Illinois, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, Boca Raton, FL 33486, États-Unis d'Amérique.

#### *Administrateurs de Catégorie B:*

- Mme Isabelle Arker, administrateur de société, née le 11 février 1972 à Metz, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg;
- Mlle Noëlla Antoine, administrateur de société, née le 11 janvier 1969 à Saint Pierre, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg;
- Mlle Anita Lyse, administrateur de société, née le 4 octobre 1976 à Aselund, Norvège, ayant son adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

2. L'entité suivante est nommée réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013:

- Pricewaterhouse Coopers S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477.

3. L'adresse du siège social est fixée au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9122. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santoni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013113127/498.

(130137297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Edisys S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3340 Huncherange, 65, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.924.

---

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113131/10.

(130137626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Embafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 46.238.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013113136/10.

(130137413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Figest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, rue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 17.923.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 31 juillet 2013*

- Les démissions de Madame Chantal MATHU et Monsieur Jean-Robert BARTOLINI sont acceptées avec effet immédiat;

- Madame Violène ROSATI, Administrateur, née le 23 avril 1977 à Mont st Martin (France) et Monsieur Fabio MAZZONI, Administrateur, né le 20 janvier 1960 à Ixelles (Belgique) tous deux résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg sont nommés Administrateurs de la Société. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2014.

- La démission de FIN-CONTRÔLE S.A., de son mandat de Commissaire est acceptée avec effet immédiat.

- la société BG CONSULTING SARL, Société à responsabilité limitée, enregistre au RCSL sous le n° B-118473, ayant son siège social au 70, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg, est nommée Commissaire avec effet immédiat. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2014.

- Le siège social de la société est transféré du 412F, route d'Esch L-2086 au 121, rue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Certifié sincère et conforme

FIGEST S.A.

Référence de publication: 2013113170/22.

(130137037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**European Finance & Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 40.110.

---

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEAN FINANCE & MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013113154/11.

(130137815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Euronordic Financial Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 128.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013113153/11.

(130137097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

**Capital social: EUR 42.847,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.251.

**STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Paragem Assets Holdings Limited, a company incorporated on 23 August 2007 in the British Virgin Islands under the BVI Business Companies Act, 2004, as amended, with registered office at Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the BVI Registrar of Corporate Affairs under the number 1411984 (the Company).

**THERE APPEARS:**

Mr German Viktorovich Oshkordin, the sole shareholder of the Company, residing at Seraphimovicha Str. Building 2, Apt. 328 Moscow, Russia (the Sole Shareholder), hereby represented by Audrey Cubizolles, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of power of attorney given under private seal (the Attorney).

Said power of attorney, after having been initialled ne varietur by the Attorney acting on behalf of the Sole Shareholder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Meeting, represented as stated here above, requests the undersigned notary to record:

I. that all of the 5,600 (five thousand six hundred) shares of the Company, representing the entire subscribed share capital of the Company are present or duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the board of directors of the Company, by written resolutions dated 8 July 2013 (the BVI Board Resolutions), resolved inter alia, (i) to recommend to the Sole Shareholder that the Company relocate as a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (ii) to take resolutions of the Sole Shareholder of the Company for the purpose of considering the adoption of new articles of association in order to comply with the rules and regulations of the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (iii) to allow the continuance of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF" and (iv) that the registered office of the Company be transferred to Luxembourg, each with effect upon the continuance of the Company in Luxembourg;

III. that the Sole Shareholder, by resolutions taken on 8 July 2013 (the BVI Shareholder Resolutions), resolved that the Company relocate as a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and to cease to be a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands;

IV. that the following documents were submitted:

- (i) a certified copy of the certificate of incorporation of the Company issued by the British Virgin Islands authorities;
- (ii) a certified copy of the memorandum and articles of association issued by the British Virgin Islands authorities;
- (iii) a copy of the BVI Board Resolutions;
- (iv) a copy of the BVI Shareholder Resolutions;
- (v) a certified copy of the register of members of the Company; and
- (vi) a certified copy of the balance sheet of the Company dated 16 July 2013 (the Balance Sheet), pursuant to which the net assets of the Company amount to EUR 6,763,218.

V. that the Sole Shareholder intends to pass (or as the case may be, confirms) resolutions on the following items:

- 1. waiver of the convening notice;

2. transfer of (i) the registered office of the Company and (ii) the place of effective management, the seat of central administration and the seat of central management and control of the Company from the British Virgin Islands to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, without discontinuity of the legal personality of the Company;

3. operation of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial) under the name of "Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF";

4. decision to set the share capital of the Company following the migration at forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847);

5. decision to set the number of shares at forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847) and to set the nominal value per share at one euro (EUR 1);

6. cancellation of the memorandum of association and full restatement of the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial);

7. appointment as managers (gérants) of the Company for an unlimited period of time:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

- German Viktorovich Oshkordin, born on 3 March 1971, in Kalinin, Russia, with professional address at Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscow, Russia, as class B manager; and

8. confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities of the Company; and

9. miscellaneous.

These facts exposed and recognised as accurate by the Sole Shareholder, the Sole Shareholder passes the following resolutions:

#### *First resolution*

The entire corporate share capital of the Company being present or represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to confirm, as per the BVI Board Resolutions and the BVI Shareholder Resolutions, the transfer of, and hereby transfer (i) the registered office of the Company and (ii) the place of effective management, the seat of central administration and the seat of central management and control of the Company from Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands to 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the effect of which will not create a new legal entity or prejudice or affect the continuation of the legal personality of the Company which shall remain one and the same body corporate and, as a result, shall continue as if it had been incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

The Sole Shareholder resolves, with immediate effect, to change the registered office of the Company to 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves that, as per the BVI Board Resolutions and the BVI Shareholder Resolutions, with immediate effect, the Company shall continue in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial) under the name "Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF".

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder confirms the description and consistency of the assets and liabilities of the Company as resulting from the Balance Sheet.

The Sole Shareholder confirms that the net assets of the Company are valued at least forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847).

The Sole Shareholder resolves to set the share capital of the Company following the continuation at forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847).

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to set the number of shares of the Company at forty-two thousand eight hundred and forty-seven (42,847) and to set the nominal value per share at one euro (EUR 1).



The Sole Shareholder notes that as a consequence, (i) the current share capital of the Company is fixed at forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847), represented by forty-two thousand eight hundred and forty-seven (42,847) shares having a nominal par value of one euro (EUR 1) each and that (ii) Mr German Viktorovich Oshkordin owns forty-two thousand eight hundred and forty-seven (42,847) shares having a nominal par value of one euro (EUR 1).

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves, with immediate effect, to confirm, with effect from the execution of the present deed, the cancellation of the memorandum of association of the Company and to fully restate the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial), and by way of consequence to exclude the existing memorandum of association and bye-laws of the Company, so that they now read as follows:

« **Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the form of a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial) by the name of "Geosh Consolidated Assets S.ar.l. SPF" (the Company).

**Art. 2. Corporate object.** The Company has for exclusive object the acquisition, the holding, the management and the realization of financial assets, such as the financial instruments in the sense of the law of August 5<sup>th</sup>, 2005 concerning the contracts of financial guarantee, and the cash and the assets of whatsoever form, held in an account, with the exception of any commercial activity.

The Company may hold a participating interest in a company at the sole condition that it will not interfere in its management.

The Company will take any measures to protect its rights and will carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining however within the limits established by the Law of May 11<sup>th</sup>, 2007 concerning the creation of a "société de gestion de patrimoine familial" (SPF Law).

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Registered office.** The registered office is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847), represented by forty-two thousand eight hundred and forty-seven (42,847) shares having a nominal value of one euro (EUR 1) per share each.

**Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 7. Profit sharing.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of shares.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent one hundred per cent of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent one hundred per cent of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

**Art. 12. Management.** The Company is managed by one or more managers.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers comprising 2 (two) class A managers (who must be Luxembourg resident) and 1 (one) class B manager.

The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted unanimously by the shareholders.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of 1 (one) class A and 1 (one) class B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, any manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, including the approval of the class B manager. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers including always the class B manager.

A chairman pro tempore of the board of managers shall be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 13. Liability of the manager(s).** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14. General meetings of the shareholders.** General meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting given at least 7 (seven) days in advance. Such notice may be waived by the unanimous consent of the Shareholders.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by all the shareholders unanimously.

Resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act

**Art. 16. Financial year.** The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.

**Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company unanimously; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**Art. 21. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the Companies Act and the SPF Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles."

#### *Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to confirm the appointment of and, to the extent necessary, to appoint the following persons, with immediate effect and for an unlimited duration, as new managers of the Company:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

- German Viktorovich Oshkordin, born on 3 March 1971, in Kalinin, Russia, with professional address at Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscow, Russia, as class B manager.

Further to the above mentioned appointments, the Sole Shareholder acknowledges that the board of managers of the Company will thus be composed as follows:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

- German Viktorovich Oshkordin, born on 3 March 1971, in Kalinin, Russia, with professional address at Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscow, Russia, as class B manager.

#### *Eighth resolution*

The Sole Shareholder confirms that the Company, without limitation or exception, continues to own all of its assets and to be obliged by all of its liabilities and commitments notwithstanding the continuation of its registered office, place

of effective management, seat of central administration and seat of central management and control in the Grand Duchy of Luxembourg.

The Sole Shareholder finally confirms that, as per the balance sheet of the Company:

1. the net assets of the Company amount to six million seven hundred and sixty-three thousand two hundred and eighteen euro (EUR 6,763,218); and

2. the share capital of the Company amounts to forty-two thousand eight hundred and forty-seven euro (EUR 42,847) represented by forty-two thousand eight hundred and forty-seven (42,847) shares having a nominal par value of one euro (EUR 1) each, which are all owned by Mr German Viktorovich Oshkordin, prenamed.

*Transitory provision*

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 3,900.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Attorney, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the Attorney, the Attorney signs together with the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Paragem Assets Holdings Limited, une société constituée le 23 août 2007 selon droit des Iles Vierges Britanniques en accord avec le BVI Business Companies Act de 2004, tel que modifié, ayant son siège social à Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du BVI Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1411984 (la Société).

**COMPARAIT:**

Monsieur German Viktorovich Oshkordin, Associé Unique de la Société, résidant à Seraphimovicha Str. Building 2, Apt. 328 Moscou, Russie (l'Associé Unique).

ici représenté par Audrey Cubizolles, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (le Mandataire),

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

L'Assemblée, représentée comme mentionné plus haut, requiert le notaire instrumentant d'acter que:

I. toutes les 5.600 (cinq mille six cent) parts sociales de la Société, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et autorisée à délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

II. le conseil d'administration de la Société, par résolutions écrites datées du 8 juillet 2013 (les Résolution du Conseil d'Administration BVI), décide inter alia, (i) de recommander à l'Associé Unique de relocaliser la Société en tant que société constituée en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg; (ii) de prendre les résolutions de l'Associé Unique de la Société dans le but d'envisager l'adoption de nouveaux statuts afin de se conformer aux règles et règlements des lois du Grand Duché de Luxembourg, (iii) de permettre la continuation de la Société dans le Grand Duché de Luxembourg sous le nom "Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF" et (iv) que le siège social de la Société soit transféré à Luxembourg, chaque décision ayant effet sur la continuation de la Société à Luxembourg;

III. l'Associé Unique, par les résolutions prises le 8 juillet 2013 (les Résolutions des Associés BVI), a décidé de relocaliser la Société en tant que société constituée en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg et cessera d'être une société constituée en vertu des lois des Iles Vierges Britanniques.

IV. les documents suivants ont été soumis:

- (i) le certificat de constitution de la Société provenant des autorités des Iles Vierges Britanniques
- (ii) le memorandum of association et des articles of association provenant des autorités des Iles Vierges Britanniques;
- (iii) copie des Résolutions du Conseil d'Administration BVI;
- (iv) copie des Résolutions de l'Associé Unique BVI;
- (v) copie certifiée conforme du registre des associés de la Société; et

(vi) copie certifiée conforme du bilan de la Société au 16 Juillet 2013 (le Bilan), selon lequel l'actif net de la Société s'élève à EUR 6.763.218.

V. l'Associé Unique a l'intention de prendre (ou selon le cas, ratifier) les résolutions portant sur les points suivants:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. transfert (i) du siège social de la Société et (ii) le siège de direction effective, le siège de l'administration centrale et le siège de la direction centrale et de contrôle de la Société des Iles Vierges Britanniques à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société;
3. fonctionnement de la Société au Grand Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée organisée en société de gestion de patrimoine familial sous le nom "Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF";
4. décision de fixer le capital social de la Société à la suite de la migration à quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847);
5. décision de fixer le nombre d'actions à quarante-deux mille huit cent quarante-sept (42.847) et de fixer la valeur nominale par action à un euro (EUR 1);
6. annulation du mémorandum of association et amendement des statuts de la Société dans le but de les rendre conformes aux lois du Grand Duché de Luxembourg applicables à une société à responsabilité limitée organisée en société de gestion de patrimoine familial;
7. nomination des gérants de la Société pour une période illimitée:
  - Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;
  - Eric Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnel au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;
  - German Viktorovich Oshkordin, né le 3 Mars 1971 à Kalinin, Russie, ayant son adresse professionnel au Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B; et
8. confirmation de la description et de la cohérence de l'actif et du passif de la Société; et
9. divers.

Ces faits exposés et reconnus comme exacts par l'Associé Unique, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant présente ou représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de confirmer, en conformité avec les Résolutions du Conseil d'Administration BVI et les Résolutions des Associés BVI, le transfert de la Société et par la présente transfère (i) le siège social de la Société et (ii) le lieu de gestion quotidienne effective, le siège de l'administration centrale et le siège central de gestion et de contrôle de la Société de Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, avec pour effet de ne pas créer une nouvelle entité juridique, de ne pas porter préjudice ou d'affecter la continuité de la personnalité juridique de la Société qui restera une seule et même personne morale et en conséquence se maintiendra comme si elle avait été constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg.

L'Associé Unique décide, avec effet immédiat, de transférer le siège social de la Société au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide, en conformité avec les Résolutions du Conseil d'Administration BVI et les Résolutions des Associés BVI, avec effet immédiat, que la Société migre au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme juridique luxembourgeoise d'une société à responsabilité limitée organisée sous forme de société de gestion de patrimoine familial, sous le nom de «Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF».

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique confirme la description et la teneur de l'actif et du passif de la Société, tel qu'il en résulte du Bilan.

L'Associé Unique confirme que l'actif net de la Société est évalué à au moins quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847).

L'Associé Unique décide d'établir le capital social de la Société suite à la migration, à quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847).



### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de fixer le nombre de parts sociales de la Société à quarante-deux mille huit cent quarante-sept (42.847) et de fixer la valeur nominale par part sociale de quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847).

L'Associé Unique prend acte qu'en conséquence, (i) le capital social de la Société est fixé à quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847), représenté par quarante-deux mille huit cent quarante-sept (42.847) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune et que (ii) M. German Viktorovich Oshkordin, détient quarante-deux mille huit cent quarante-sept (42.847) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de un euro (EUR 1.-).

### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide, avec effet immédiat, de confirmer, à compter du présent acte, l'annulation du memorandum of association de la Société, et de modifier et d'amender les statuts de la Société afin de les rendre conformes aux lois du Grand Duché de Luxembourg applicables à une société à responsabilité limitée organisée sous forme de société de gestion de patrimoine familial, et par voie de conséquence d'exclure le memorandum of association et les statuts existants de la Société, lesquels auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée organisée sous forme de société de gestion de patrimoine familial sous la dénomination "Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF" (la Société)

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La Société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (Loi SPF).

**Art. 3. Durée.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous les lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847) représenté par quarante-deux mille huit cent quarante-sept (42.847) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre de parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application.



**Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12. Gérance.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance composé de 2 (deux) gérants de classe A (qui doivent être résidents luxembourgeois) et 1 (un) gérant de classe B. Les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le(s) gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée à l'unanimité par tous les associés.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont le pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature conjointe d'1 (un) gérant de classe A et d'1 (un) gérant de classe B.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérant, tout gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifique à un ou plusieurs mandataires ad hoc. E gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le gérant qui délègue déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, ainsi que le vote de tous les gérants de classe B. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance et toujours les gérants de classe B.

Un président pro tempore du conseil de gérance sera désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore, par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution adoptés par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censée avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par la président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie de résolutions circulaires sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 13. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Assemblées générales des associés.** Une assemblée générale annuelles de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social comme cela doit être préciser dans la convocation à l'assemblée, avec un préavis minimum de 7 (sept) jours. Il peut être renoncé à cette formalité de convocation par un vote unanime des associés.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prise par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par les associés à l'unanimité.

Les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société comment le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire, dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

**Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Commissaire - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la Loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

**Art. 21. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi de 1915 et la Loi SPF.»

#### *Septième résolution*

L'Associé Unique décide de confirmer la nomination et, dans la mesure nécessaire, nomme les personnes suivantes, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en tant que nouveaux gérants de la Société:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;
- Eric Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A; et
- German Viktorovich Oshkordin, né le 3 Mars 1971 à Kalinin, Russie, ayant son adresse professionnelle au Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B.

L'Associé Unique reconnaît que suite aux nominations ci-dessus mentionnées, le conseil de gérance de la Société se composera désormais comme suit:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;
- Eric Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A; et
- German Viktorovich Oshkordin, né le 3 Mars 1971 à Kalinin, Russie, ayant son adresse professionnelle au Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B.

110586

*Huitième résolution*

L'Associé Unique confirme que la Société, sans limitation ou exception, reste propriétaire de tous ses actifs et reste débitrice de tout son passif et ses engagements, malgré la migration de son siège social, de son siège de gestion quotidienne effective, de son siège d'administration centrale et de son siège central de gestion et de contrôle au Grand Duché du Luxembourg.

Enfin l'Associé Unique confirme que, selon le Bilan de la Société:

1. l'actif net de la Société s'élève à six millions sept cent soixante-trois mille deux cent dix-huit euros (EUR 6.763.218); et
2. le capital social de la Société s'élève à quarante-deux mille huit cent quarante-sept euros (EUR 42.847), représenté par quarante-deux mille huit cent quarante-sept (42.847) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1), qui sont détenues par M. German Viktorovich Oshkordin.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commencera à la date des présentes et prendra fin le 31 décembre 2013.

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de EUR 3.900.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du Mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et à date en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire, le Mandataire signe avec le notaire, le présent acte.

Signé: A. CUBIZOLLES et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35326. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013113184/562.

(130137718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Euro-Build Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5751 Frisange, 63, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 113.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013113152/10.

(130137086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**F.M.C. (Flash Media Communications) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.744.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013113158/10.

(130137586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Elsé 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.601.

*Extrait des résolutions de l'associé du 23 juillet 2013*

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Francis Genesi en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013;
- De nommer Francisco Tobias Marin, né le 18 avril 1973 à Buenos Aires, Argentine, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, 3<sup>e</sup> étage, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Jan Willem Overheul

Manager

Référence de publication: 2013113122/16.

(130137764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**East Comedy Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 20, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 136.196.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013113119/11.

(130137437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Avery Dennison Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000.000,00.**

Siège social: L-4802 Rodange, Zone Industrielle P.E.D.

R.C.S. Luxembourg B 30.712.

---

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 que:

- Monsieur Ignacio José Walker a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Maria Virginia Selvino, née le 29 juillet 1978 à Buenos Aires (Argentine) résidant au Lange Smeestraat 26 A, 3511 PX, Utrecht (Pays-Bas) a été nommé nouveau gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 août 2013.

*Pour la Société*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013113759/17.

(130138176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Meritor Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 394.032.781,44.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 72.248.

---

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 2 octobre 2011 de sa société mère, MERITOR, INC., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Référence de publication: 2013107159/12.

(130129516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Multilateral Trade SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 11.744.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013107184/12.

(130130448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Niramore International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 44.463.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NIRAMORE INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013107200/12.

(130130177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Flirty Fitness, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 18, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 150.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111165/9.

(130134714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Flirty Fitness, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 18, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 150.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111166/9.

(130134715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Générale Continentale Investissements Participations Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111179/10.

(130135381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Gaia Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 151.809.

Les comptes annuels au 30 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111180/10.

(130134531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Fun Play, Société Anonyme.**

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 155.674.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-9711 Clervaux, le 30 août 2012.

Thierry Tordeurs  
Administrateur

Référence de publication: 2013111174/12.

(130135056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Geminus Bis S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 111.064.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2013:*

Est renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach  
Le mandat du réviseur d'entreprises prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.  
Un mandataire

Référence de publication: 2013111183/13.

(130134999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**G.i. S.P. Invest S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 62, rue du X Octobre.  
R.C.S. Luxembourg B 43.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111177/9.

(130134440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Gianfar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 63.200,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 133.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111184/10.

(130134889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---



**Global Solar Fund Engineering Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 151.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Justyna Bielasik.

Référence de publication: 2013111186/10.

(130134827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**Grace Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 188.235.405,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 162.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111188/10.

(130134555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**Future Group Holdings S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 19.936.

Il résulte de la résolution par écrit de l'actionnaire unique datée du 29 juillet 2013 que:

Les administrateurs sortants:

- M. Saba K. ZREIK, avocat, avec adresse professionnelle, Cité Dora 3 bldg, Dora Highway, Jdeidet El Metn, El Metn 1202 2060 Liban,

- M. Fouad Mustapha Sultani MAKHZOUMI, avec adresse professionnelle au Level 10, Suite 1007, Liberty House, Dubai, International Financial Center, Dubai, UAE,

- M. Omar ASHUR, avec adresse professionnelle au Level 10, Suite 1007, Liberty House, Dubai, International Financial Center, Dubai, UAE,

- Mme May MAKHZOUMI, avec adresse professionnelle au Level 10, Suite 1007, Liberty House, Dubai, International Financial Center, Dubai, UAE,

ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco RIES, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période de 6 ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

SG AUDIT Sàrl

Référence de publication: 2013111175/24.

(130134757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**Givenshire Equities, Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.849.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par le liquidateur en date du 16 juillet 2013 que le siège social de la société a été transféré au 6 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Référence de publication: 2013111185/14.

(130135217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Good Flight Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.815.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts signé le 15 juillet 2013*

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 15 juillet 2013, les parts de la société ont été transférées comme suit:

GEOAM Ltd, ayant son siège social au 2 Agiou Pavlou, Bâtiment Wisdom Tower, CY - PC 1105 Nicosia, Chypre a transféré 15 parts de 125 Euro détenues dans la Société à EPF Holdings SARL, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139946

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Août 2013.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2013111187/19.

(130134713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Adurion Real Estate Lux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.807.

—  
*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung Abgehalten am 25. Juni 2013*

*Sitzverlegung*

Die Hauptversammlung beschließt, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

*Verwaltungsratsmitglieder*

Die Hauptversammlung stellt die Änderung der beruflichen Anschrift zweier Verwalter fest:

- Herr Nico HANSEN ist beruflich wohnhaft in 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
- Frau Sophie BATARDY, ist beruflich wohnhaft in 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

*Auszug aus dem Beschluss der Verwaltungsratsversammlung, abgehalten am 25. Juni 2013*

Der Verwaltungsrat ernannte Simon KÖNIG, beruflich wohnhaft in Seestrasse 39 CH-8700 Küsnacht / Zurich (Schweiz) zum Präsident des Verwaltungsrats mit sofortiger Wirkung.-

Das Mandat des neu ernannten Präsidenten des Verwaltungsrats endet mit der jährlichen ordentlichen Hauptversammlung vom 2014 welche über das Geschäftsergebnis des Geschäftsjahrs mit Abschluss per 31. Dezember 2013 beschließt.

Référence de publication: 2013111835/21.

(130136957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Adonia Investissements Immobiliers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.687.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111834/9.

(130136289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**AAA Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 165.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111825/9.

(130135639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Autonomy Real Estate Spain, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 172.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111821/9.

(130135791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Aerium Aigle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 113.206.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111838/9.

(130136377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Afin (Holding) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 70.017.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111840/9.

(130136491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Africell S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 134.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111841/9.

(130135845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Midas Holdco III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 170.887.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107132/9.

(130130433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.